

3S INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 220 000 euros
Siège social : 2 Avenue de l'Énergie
67800 BISCHEIM
891 899 312 RCS STRASBOURG

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 31 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 31 décembre,
A 8 heures 15,
Au siège social à BISCHEIM,

Monsieur Stéphane BRESSON, demeurant professionnellement 4 rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM, propriétaire de la totalité des 2 200 actions de 100 euros composant le capital social de la société 3S INVEST,

Associé unique et seul Président de ladite Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 2 Avenue de l'Énergie 67800 BISCHEIM au 4 rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM, à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 4 rue de Berne, 67300 SCHILTIGHEIM."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Stéphane BRESSON

